

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR L'INSTALLATION D'AGRICULTEURS OU LA
CONSOLIDATION D'EXPLOITATION AGRICOLE
DANS LE CADRE DE LA REFORME FONCIERE ET CESSION DE BIENS FONCIERS**

La SAFER de GUADELOUPE porte à la connaissance du public qu'elle envisage d'attribuer les biens désignés ci-après :

➤ **BIENS FONCIERS RURAUX EN PLEINE PROPRIETE :**

Commune de BOUILLANTE :

* Lieu-dit «Muscade» - référence cadastrale AE 113 - surface de 97 a 75 ca environ, AE 114 - surface de 2 ha 26 a 75 ca (surface totale de 3 ha 24 a 50ca) - PLU : A/N - parcelles bâties

Commune de SAINTE-ROSE :

*Lieu-dit «Subercazeau» - référence cadastrale AY 961 - surface de 63 a 34 ca environ - PLU : A - parcelle occupée

➤ **BIEN FONCIER AGRICOLE EN PLEINE PROPRIETE LOT JARDIN :**

Commune de LE MOULE :

*Lieu-dit «Route de Saint Guillaume» - référence cadastrale BK 714 - surface de 19 a 99 ca environ - PLU : A - parcelle occupée

Une fiche de candidature est à retirer sur le site de la SAFER DE GUADELOUPE et retourner à la SAFER avant le délai ci-après. A noter que seules les candidatures complètes seront acceptées.

Pour les biens fonciers ruraux en pleine propriété, un dossier complet signifie une fiche de candidature remplie et signée accompagnée des documents annexes demandés et d'un chèque de banque de 20% du montant de la vente.

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature par courrier au plus tard le **jeudi 21 août 2025** (cachet de la poste faisant foi) à SAFER DE GUADELOUPE - Immeuble Patio de Houelbourg - Z.I. de JARRY - B.P. n° 2063 - 97192 JARRY CEDEX.

Passé ce délai et sans confirmation de la visite, les demandes ne seront pas prises en considération.

Cet avis peut être consulté sur le site de la **SAFER DE GUADELOUPE**

la Préfecture de Guadeloupe : <http://www.guadeloupe.gouv.fr>, du quotidien local **FRANCES-ANTILLES** et également sur le site de la SAFER <https://saferguadeloupe.com/> Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats

Pour la SAFER,
Le Président Directeur Général